

Il faut étudier les problèmes techniques extrêmement compliqués que pose la construction d'un pipe-line à travers l'océan Arctique jusqu'au continent nord-américain. Le pipe-line le plus profond que nous connaissions à l'heure actuelle dans le monde est situé à une profondeur d'environ 400 pieds, mais dans l'Arctique il faudrait descendre à 800 pieds. Nous aurons donc besoin de l'avis des experts les plus qualifiés. Or cela ne sera possible que si nous pouvons déclarer qu'un certain pourcentage du gaz de l'Arctique sera réservé à l'exportation. De toute évidence, si nous pouvons faire des prévisions sur un an et déclarer qu'il y aura l'année prochaine en Ontario pénurie de gaz, nous devons pouvoir dire de quoi le Canada va manquer dans les années à venir.

L'Orateur suppléant (M. Penner): Je regrette de devoir interrompre le député, mais le temps qu'il lui est accordé par le Règlement est expiré.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, pourrais-je conclure?

L'Orateur suppléant (M. Penner): Le député demande le consentement de la Chambre pour poursuivre ses remarques. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Penner): Le député de Crowfoot.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, je veux assurer la Chambre que j'apprécie le privilège qui m'est accordé. Cependant, je ne voudrais pas donner à penser que je me suis laissé emporter par mon sujet. En fait, je m'y suis beaucoup intéressé, et j'ai relevé un certain nombre de questions très importantes qui se posent actuellement aux Canadiens et auxquelles le gouvernement devra répondre.

Il y a un instant, j'essayais de savoir où il sera possible de trouver l'argent nécessaire à l'expansion de notre pays, si nous voulons être indépendants au cours des années 80 et trouver nous-mêmes la solution à nos difficultés. Qu'a fait le gouvernement récemment dans le cas de la PanArctic? La société Bow Valley Industries voulait vendre 2.2 p. 100 des actions de la PanArctic à la SOQUIP, société pétrolière du gouvernement québécois. N'oublions pas que nous essayons de trouver comment financer l'expansion de notre énergie. Le gouvernement fédéral a refusé. Pourquoi? Parce que, à son avis, un gouvernement provincial pouvait se mêler des décisions concernant le développement de la PanArctic: tracé des pipelines, etc.

La PanArctic n'a rien vendu et ne vendra rien avant le milieu des années 80; le gouvernement garde jalousement son pouvoir et ne veut voir aucune province se mêler de cette affaire. Où est le bon sens dans cette décision? Elle rend plus difficile le financement, car elle exclut un fournisseur important de crédit. Je dois admettre, en tant que député conservateur, que les gouvernements provinciaux sont les grands bailleurs de fonds étant aussi les grands collecteurs.

● (2050)

Quand une province a voulu acquérir 2.2 p. 100 des actions de la PanArctic, le gouvernement fédéral a refusé d'acquiescer à sa demande. Il s'est bien gardé d'abandonner une once de son pouvoir. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) n'est certes pas si

Huile et pétrole

affamé de pouvoir! Utilisant le langage commercial, il serait peut-être logique de dire qu'aucun actionnaire ne doit posséder plus de 10 p. 100 des actions émises. Mais évidemment cela ne nuirait à personne d'accorder à une province seulement 10 p. 100 des actions de la PanArctic. Dix p. 100, c'est un beau chiffre rond.

Une voix: Et 5 p. 100?

M. Horner: Je préfère 10 p. 100. C'est un chiffre plus facile à manier. Le gouvernement rejette la requête de la province. A mon avis, c'est une erreur. Pourquoi, monsieur l'Orateur? Toute décision prise par PanArctic doit recevoir l'appui d'au moins 60 p. 100 des actionnaires qui ont le droit de vote. Le gouvernement fédéral possède 45 p. 100 des actions de PanArctic ce qui signifie qu'il a le veto. Si le Québec ayant 2.2 p. 100 de PanArctic exigeait la construction d'un pipe-line ou des travaux d'exploration dans une certaine région, le gouvernement fédéral qui possède 45 p. 100 de la compagnie peut repousser cette proposition, car 60 p. 100 des autres voix ne seraient pas en faveur.

Faute d'étude approfondie, le gouvernement fédéral a bêtement interdit la vente de Bow Valley Industries à la société pétrolière du Québec. Ce faisant, il a négligé d'encourager l'industrie pétrolière qui doit demeurer rentable si le Canada veut pouvoir subvenir à ses besoins dans les années à venir.

Par suite de la demande d'énergie, trois pipe-lines importants seront construits: le pipe-line de l'Alaska, celui de la vallée du Mackenzie et probablement un autre, partant de l'Arctique et reliant les grandes régions consommatrices de l'Amérique du Nord. La construction de ces pipe-lines va causer une tension énorme sur la masse monétaire internationale, surtout sur les fonds réservés au pétrole. Certains disent: «Pourquoi ne pas utiliser l'argent canadien?» Les partisans du Crédit social prétendent qu'il suffit d'imprimer des billets. Si on le faisait, ces billets n'auraient aucune valeur et cela ne ferait qu'accélérer l'inflation.

Je voudrais dire un mot du pipe-line Sarnia-Montréal qui permettra peut-être de transporter du pétrole dans les régions situées à l'est de la vallée de l'Outaouais. Personnellement, je n'ai jamais préconisé la construction de ce pipe-line; d'ailleurs, je l'ai dit lorsqu'on étudia cette question au comité, l'hiver dernier. Je doute qu'on le construise jamais. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait alors dit qu'il serait construit pour approvisionner en pétrole les marchés de Québec et de Montréal «l'an prochain». Ma foi, «l'an prochain» est arrivé, et le pipe-line n'a pas été construit; il n'est même pas commencé. Pourquoi? Je vais vous le dire, monsieur l'Orateur. Personne n'est disposé à assurer qu'il transportera du pétrole, qu'il sera utilisé.

Au cours du présent débat, nous avons beaucoup entendu parler du pipe-line à double sens qui doit être construit entre Sarnia et Montréal. Un jour, il acheminerait le pétrole de l'Ouest vers le Québec et le lendemain, au dire de certains, il acheminerait du pétrole du Québec vers l'Ontario. Monsieur l'Orateur, le flot du pétrole dans un pipe-line ne se renverse pas simplement en actionnant un commutateur, comme si c'était un moteur électrique. Construire un pipe-line à double sens est une entreprise considérable et très onéreuse. Une compagnie n'en construit que si des revenus suffisants lui sont assurés. Ce qui nous ramène à la vieille équation.